

Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes S.S.I.A.P. 2

⇒ Objectif :

Amener les stagiaires aux connaissances théoriques et pratiques requises par l'examen de qualification, pour occuper la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

⇒ Public concerné :

Personnel postulant pour une fonction de chef d'équipe Sécurité incendie en ERP ou IGH.

⇒ Pré requis :

- Etre titulaire du SSIAP1 ou ERP1 ou IGH 1 ou CAP Agent de Prévention & de Sécurité
- Avoir exercé la fonction d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures pendant les 24 derniers mois)
- Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois)
- Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Attestation de secourisme en cours de validité
- Habilitation électrique H0-B0 (pré-requis à l'emploi)

⇒ Nombre de participants :

12 personnes **maximum**

⇒ Durée :

10 jours soit 80 heures (temps d'examen et de déplacement inclus).

⇒ Validation :

Délivrance du diplôme SSIAP 2
Document de synthèse remis aux stagiaires.

⇒ Moyens pédagogiques:

Livret de cours, film vidéo, PowerPoint SSI de catégorie A avec asservissement.

⇒ Méthodes pédagogiques:

Apports théoriques sur vidéo projecteur.
Méthode explicative et participative.

⇒ Lieu :

LUXANT INSTITUTE
34, Rue de BEAUMONT
62950 Noyelles-Godault

⇒ Programme :

Programme conforme à l'arrêté du 2 Mai 2005 modifié

1^{ère} partie : ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

2^{ème} partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

3^{ème} partie : HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

- Réglementation code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

4^{ème} partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE

- Gestion du poste central de sécurité en situation de crise
- Conseils techniques aux services de secours

5^{ème} partie : EXERCICES PRATIQUES

⇒ Evaluation :

Epreuve écrite : QCM de 40 questions

Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique

Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise